



Lac-Etchemin

AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT NUMÉRO 241-2025
APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR**

À tous les contribuables concernés de la Municipalité de Lac-Etchemin, Comté de Bellechasse.

Avis vous est par le présent donné, par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, Comté de Bellechasse, que lors de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2025, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 241-2025

« AYANT POUR OBJET L'ACQUISITION POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS D'UN CAMION 10 ROUES NEUF AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT ET BENNE DE TRANSPORT ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À LONG TERME N'EXCÉDANT PAS UN MONTANT DE 466 800 \$ AMORTI SUR UNE PÉRIODE DE DIX (10) ANS ».

Que tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la municipalité au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin, et ce, pendant les heures normales d'ouverture des bureaux ou en faisant une demande par courriel à l'adresse : reception@lac-etchemin.ca.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 15 juillet 2025.

Il entre en vigueur au jour de la publication du présent avis.

Donné à Lac-Etchemin, ce 21^e jour de juillet 2025.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Patrick Lachance

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Patrick Lachance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public relatif au règlement numéro 241-2025 sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et l'avoir affiché dans le hall, près des bureaux administratifs, de l'Édifice municipal, 208, 2^e Avenue, le 21^e jour de juillet 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21^e jour de juillet 2025.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Patrick Lachance